

CARTE DES SERVICES

SECTION CAPRINE

Saison 2021-2022

Pour les adhérents, le taux de remboursement est indiqué en jaune sur la droite. Il est calculé sur le coût HT des analyses. En pratique, les éleveurs payent leur facture auprès du laboratoire et sont remboursés par le GDS.

L'acte vétérinaire n'est pas pris en charge, sauf en cas d'autopsie (sous réserve d'envoi du compte-rendu au GDS).

Les actes réalisés par le GDS sont gratuits pour les adhérents : formations, audit santé, audit bâtiment.

Quel que soit le problème sanitaire, un audit réalisé par le GDS sur l'élevage est possible et gratuit dès que le besoin s'en fait sentir. Si un audit externe s'avérait nécessaire, la prise en charge serait discutée au cas par cas.

PROPHYLAXIE

100%

- prises de sang brucellose 1 fois tous les 5 ans
- sur 25 % des femelles, avec un minimum de 50
- + tous les boucs

PLAN PARATUBERCULOSE

80 %

- Dépistage par PCR sur mélange de fécès, afin de connaître le statut de son élevage. (ne concerne pas les élevages qui vaccinent déjà).
- Si positif : sérologies sur 10 réformes => permet de voir l'impact économique de la maladie et de comparer au coût du vaccin. Les 2 années suivantes : pas de recontrôle PCR car résultat supposé positif, mais propositions recontrôle sérologique sur réformes.
- Si négatif : recontrôle PCR tous les ans.
- Démarrage de plan (après audit) : indemnisation vaccination 3 € / chevrette pendant 2 ans.
- Entretien du plan : prise en charge des analyses demandées par la DDPP pour justifier de l'entretien de la vaccination.
- Tarifs sérologie déjà négociés avec Inovalys (réduction 27 ct/échantillon)

PLAN AVORTEMENTS :

50%

Dès 3 avortements en 1 semaine.

- PCR chlamydieuse + fièvre Q sur 2 écouvillons
- 1 PCR toxoplasmose sur mélange d'encéphales d'avortons (3).
- Si PCR négatives : sérologie fièvre Q + toxoplasma sur 5 animaux 15 jours après avortement
- Si sérologies positives, rechercher une séroconversion avec comparaison sur la reprise du tube brucellose prélevé le 1er jour.

ACHATS-VENTES

50 %

Chèvres ou chevrettes :

L'important est de mélanger des animaux de statut identique : il est possible de mélanger 2 troupeaux positifs en fièvre Q, ou 2 troupeaux négatifs. Mais si un troupeau est positif et l'autre négatif, la vente sans vaccination sera déconseillée dans un sens comme dans l'autre.

- Si statut inconnu pour le troupeau (pas de sérologie positive sur 3 ans + pas de sérologie négative dans l'année + pas d'avortement positif récent) :
 - sérologies chlamydieuse + fièvre Q sur 10 animaux de l'**acheteur**
 - si **vendeur** également adhérent 44 : sérologies chlamydieuse + fièvre Q sur 10 animaux.
- Normalement le statut paratuberculose sera déjà connu par dépistage annuel de tous les cheptels.

TRANSMISSION / INSTALLATION

80 %

Si cédant adhérent, ou que la personne qui s'installe s'engage à adhérer 5 ans au moins :

- Visite si besoin
- Au choix en fonction de l'historique et de la conversation avec l'éleveur :
 - analyses types achat-vente
 - PCR lait de tank Mycoplasma
 - PCR mélange fèces paratuberculose
 - sérologie lait de tank CAEV.

CAEV

50 %

- sérologie lait de tank, avant rachat de troupeau, ou pour évaluer l'intérêt d'entamer un plan d'assainissement.
Cet examen est une indication, ce n'est pas une certification "indemne".
Refus de prise en charge si le motif est l'achat-vente de quelques animaux.
- Audit - conseil

Remarque : La démarche de certification officielle « indemne CAEV » est orchestrée par le GDS, mais sans prise en charge pour le moment car le nombre d'éleveurs concernés est très faible, pour un coût très important. Des démarches sont en cours au niveau régional afin de trouver des financements publics.

AIDE AU DIAGNOSTIC

50 %

- Autopsie chèvre ou chevreau : 2 par an (réalisées par le vétérinaire ou école véto), sur accord préalable. Le transporteur jusqu'à l'école n'est pas pris en charge.
- Analyses complémentaires sur accord préalable téléphonique, ou lors d'une visite. **Avec un plafond de 250 € remboursés /élevage/an**
Exemples :
En cas de :
diarrhées de chevreaux,
pneumonies,
morts subites,
etc...
 - ⇒ *Recherches cryptosporidiose, mycoplasma, coccidies, entéro, pasteurelles, listéria, etc ...*
 - ⇒ *Ces analyses sont accompagnées d'un audit si besoin.*

AUTOCONTRÔLES EN FROMAGERIE

50%

- 2 analyses d'autocontrôles par an, pour les dépistages obligatoires : Listéria monocytogenes, Salmonella, Staphylocoque coagulase positive.

VIE DU RÉSEAU

gratuit pour les adhérents

- 1 journée/an de formation et d'échange sur la santé du troupeau (entre mi-novembre et début décembre).
- Proposition 2022 : formation éleveur infirmier. Autres thèmes possibles : parasitisme au pâturage, santé des chevreaux, ... (à la demande).

AUDIT BÂTIMENT / AUDIT ÉLECTRIQUE

gratuit pour les adhérents

- Audit ambiance du bâtiment, en lien avec la santé des animaux.
- Ventilation, luminosité, et aire de vie sont abordés.
- Approche des perturbations électriques ou électromagnétiques.

ANALYSES D'EAU

tarifs négociés

- Tarifs négociés pour les adhérents : 38€ à 72€ selon le nombre de critères.
- Comprend le prélèvement, l'analyse, et le commentaire du résultat, avec conseil.